

Extrait du SNUipp-FSU 91

<http://91.snuipp.fr>

PERMUTATIONS INFORMATISEES rentrée 2019

<dl

class='spip_document_1386

spip_documents

spip_documents_center' >

<dt><img src='IMG/png/91.png'

width='100' height='125'

alt='PNG - 34.1 ko' /></dt>

</dl>

- PERMUTATIONS -

Date de mise en ligne : mercredi 21 novembre 2018

Date de parution : 8 novembre 2018

Description :

[circulaires](#) et calendrier national . RÉSULTATS LE 04 mars 2019.

SNUipp-FSU 91

Vous pouvez nous confier [votre dossier en ligne](#) pour que nous le suivions

Jeudi 08 novembre 2018 Publication de la note de service au BOEN

Lundi 12 novembre 2018 Ouverture de la plateforme "Info mobilité"

Jeudi 16 novembre 2018 à 12h00 Ouverture des inscriptions dans l'application Siam dans les départements

Mardi 04 décembre 2018 à 18h00 Clôture des inscriptions dans l'application Siam et fermeture de la plateforme Info mobilité

A partir du mercredi 05 décembre 2018 Dans les services départementaux Envoi des confirmations de demande de changement de département dans la boîte I-Prof

Lundi 17 décembre 2018 au plus tard Retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives dans les directions des services départementaux de l'éducation nationale (le cachet de la Poste faisant foi)

Jeudi 24 janvier 2019 au plus tard Contrôles et mises à jour des listes départementales de candidatures. Vérification des vœux et barèmes. Examen des demandes de bonification exceptionnelle au titre du handicap

Jeudi 31 janvier 2019 Date limite de réception des demandes de modification ou d'annulation ainsi que des demandes tardives

Entre le vendredi 01 février 2019 et le jeudi 07 février 2019 Ouverture de l'application SIAM aux enseignants pour la consultation des barèmes validés par l'IA-DASEN

Jeudi 07 février 2019 Transfert des fichiers départementaux au service informatique de l'administration centrale ministérielle.

A partir du vendredi 08 février 201 Au Ministère de l'éducation nationale

Contrôle des données par les services centraux. Traitement des demandes de mutations

Lundi 04 mars 2019 : Diffusion individuelle des résultats

Pour prendre connaissance de la circulaire point par point, calculer votre barème, enregistrer votre fiche de contrôle ou consulter les statistiques des années passées, connectez-vous sur <http://e-permutations.snuipp.fr/91>





MENH1826664N Circulaire nationale Permutations

NOUVEAUTES cette année !

1- Quelques points supplémentaires (39 à 53) pour les derniers échelons de la hors classe et la classe exceptionnelle.

2-A compter de la rentrée 2024, Les enseignants de Mayotte, suite à une mobilité, ayant 5 ans continus sur ce territoire, se verront attribuer une bonification de 800 points.